

## Thème 3 : Métropole et colonies

### Corrigé TD2 : Les raisons de la colonisation sous la III<sup>e</sup> République

1) **Doc 1 et 2** : Présentez Jules Ferry et le contexte de son discours.

Jules Ferry est un républicain, député, plusieurs fois ministre, auteur des lois de 1881 et 1882 rendant l'instruction laïque, gratuite et obligatoire et président du conseil (*i.e* chef du gouvernement) en 1885. Promoteur et acteur de l'expansion coloniale en Tunisie, au Congo et en Indochine, il prononce ce discours après une défaite française face à la Chine qui menace la domination française en Indochine. Jules Ferry sollicite de l'Assemblée nationale de nouveaux crédits pour financer la guerre coloniale en Asie.

2) **Doc. 3** : Exposez les trois arguments de Ferry en faveur de la colonisation.

Pour justifier l'entreprise coloniale, Jules Ferry avance trois sortes d'arguments dans son discours :

- Des arguments d'ordre économique : la France a besoin de débouchés pour écouler sa production. Or, l'Allemagne et les EU restreignant l'accès à leurs marchés par des mesures protectionnistes (taxation et restriction des importations), les marchés coloniaux que la France peut réserver uniquement aux entreprises françaises en les mettant à l'abri de la concurrence économique constituent un gage de développement économique pour la puissance française.
- Des arguments d'ordre raciste : « l'homme blanc » constitue, aux yeux de J. Ferry, une « race supérieure » qui a pour mission de « civiliser » les peuples asiatiques et africains qu'il considère comme des « races inférieures », autrement dit, des peuples non évolués, pas encore sortie de la sauvagerie.
- Des arguments d'ordre politique : l'empire est un facteur de grandeur et de puissance à l'échelle internationale qui doit donner les moyens à la nation française de se relever de l'humiliante défaite face à la Prusse en 1870 et de s'imposer sur la scène mondiale.

3) **Doc. 2 et 3** : Quelle contradiction décelez-vous entre l'idéologie républicaine et le discours de J. Ferry ? Qu'est-ce qui lui permet, selon vous, de concilier principes républicains et impérialisme ?

L'idéologie républicaine se fonde sur la promotion des principes de liberté, d'égalité et de souveraineté du peuple, issus de la déclaration des droits de l'Homme de 1789 et de la Révolution française. Elle est, à ce titre, antinomique avec l'impérialisme qui est une entreprise de domination des peuples et de leurs territoires. Mais, pour Ferry comme pour beaucoup de Républicains, cette contradiction n'existe pas. Car, selon eux, les droits de l'Homme, la démocratie, au même titre que le progrès industriel et technique, sont une preuve de la supériorité de la civilisation française sur les autres peuples qui seraient moins évolués.

4) **Doc. 4** : Présentez G. Clemenceau.

En 1885, G. Clemenceau est un député républicain radical qui s'oppose à la République opportuniste de Ferry, près à des compromis avec des conservateurs pour exercer le pouvoir. Il s'oppose violemment à au projet colonial de celui-ci.

5) **Doc. 5** : Comment G. Clemenceau, opposant à la politique coloniale, répond-il aux arguments politiques de Ferry ?

Clemenceau démonte point par point les trois sortes d'arguments invoqués par J. Ferry pour légitimer l'expansion et les guerres coloniales.

- Les arguments d'ordre économique : pour Clemenceau, les guerres coloniales représentent un coût qui va se traduire par des hausses d'impôts ainsi qu'un ralentissement de la croissance économique et des investissements.

## Thème 3 : Métropole et colonies

---

- Les arguments d'ordre raciste : pour Clemenceau, la mission de civilisation qu'invoque Ferry n'est que l'habillage hypocrite d'une entreprise d'asservissement brutal d'autres peuples, à l'opposé des valeurs des droits de l'homme.
- Les arguments d'ordre politique : pour Clemenceau, le rétablissement de la grandeur de la France passe par la reconquête de l'Alsace-Lorraine, et non l'aventure coloniale.

**Doc. 5 :** Expliquez la phrase suivante : « *Mais nous dirons, nous, que lorsqu'une nation a éprouvé de graves, de très graves revers en Europe, lorsque sa frontière a été entamée, il convient peut-être, avant de se lancer dans des conquêtes lointaines [...] de bien s'assurer qu'on a le pied solide chez soi.* »

Cette phrase est le cœur de l'argumentation nationaliste de Clemenceau. Il dénonce dans l'expansionnisme colonial un esprit d'aventure qui, loin de consolider la puissance française, la fragilise, selon lui. Plutôt que financer des guerres coloniales, les investissements publics, selon lui, devraient avoir pour but de renforcer l'appareil militaire afin de surclasser la puissance allemande qui humilié la France en 1870 et récupérer l'Alsace-Lorraine, bref, préparer la Revanche.